

# Projet éducatif des Scouts et Guides de France

## 1 - Construire sa personnalité

### Chaque jeune est une personne unique

Nous considérons chacun comme une personne à part entière, respectée dans son propre développement. Rien de ce qui concerne l'aujourd'hui de la vie d'un garçon ou d'une fille ne peut être quelconque, anodin ou anonyme. Parce que chacun, chacune, quel que soit son âge, est pour nous un visage de Dieu.

Nous proposons une éducation dans laquelle chaque garçon et chaque fille ne peut être qu'unique. Il n'existe pas de modèle tout fait à reproduire en série. Chacun est appelé à être révélé dans sa vocation personnelle, à développer ses talents particuliers, à donner le meilleur de lui-même. Nous voulons éduquer à l'éveil et au respect de la conscience, celle de soi et celle des autres.

La découverte de Dieu et la proposition de la foi catholique sont offertes à chacun dans le respect de sa liberté et de son cheminement.

### Chaque jeune se construit à son rythme et avec des repères

Pour nous, l'éducation se fait sans esprit de compétition, sans jugement ni notation, chacun progressant à son rythme en fonction de son âge et de sa maturité, respectueux du rythme des autres. A chacun son caractère, son intelligence, sa santé, ses capacités, ses difficultés, ses compétences et ses centres d'intérêt.

Parce que le développement de soi ne s'obtient que dans la confiance, le regard bienveillant des chefs, cheftaines et animateurs posé sur chacun favorise son développement personnel dans la cohérence.

Nous proposons un cadre éducatif sécurisé qui éveille à l'autonomie et à la responsabilité en proposant des références et des repères, en transmettant des valeurs, en particulier la loyauté, le respect, l'engagement, le sens des autres.

### Chaque jeune construit sa personnalité dans le monde d'aujourd'hui

Cet idéal de vie librement choisi par chaque garçon et chaque fille lui permet de vivre pleinement, sans se limiter aux envies factices générées par la publicité et la course à la consommation.

Le scoutisme n'est pas une idéologie. C'est par l'action que les enfants et les jeunes se confrontent à la réalité et qu'ils vivent des expériences au cœur des grandes questions du monde : nouvelles solidarités, environnement, rencontres internationales, etc.

## 2 - Éduquer des garçons et des filles

La différence garçons-filles ne peut être mise hors du champ de l'éducation. Nous faisons le choix d'une mixité fondée sur une pédagogie tenant compte des différences et de l'altérité entre les sexes.

Notre choix éducatif est d'aider le garçon et la fille à se construire par identifications successives qui respectent les étapes de maturité, les centres d'intérêt, la relation au temps, les modes de fonctionnement de chacun et qui utilisent ces différences comme leviers éducatifs, que ce

soit dans des « unités » homogènes ou regroupant des équipes de garçons et des équipes de filles.

Notre projet s'appuie sur une nouvelle alliance entre hommes et femmes, une forme d'éducation réciproque qui ne veut pas gommer les différences mais les transformer en atouts.

Il y a donc un nouvel univers de relations, d'aventures et d'engagements à explorer pour que garçons et filles apprennent à se reconnaître partenaires dans une vision de l'homme et de la femme semblables et différents.

L'éducation doit permettre à chacun, garçon et fille, de développer toutes ses potentialités, d'accéder à toutes les responsabilités sans être enfermé dans des rôles sociaux ou des modèles traditionnellement masculins ou féminins.

### Égalité n'est pas similitude

Ce projet éducatif nouveau veut éduquer à des relations homme-femme sur les bases d'une égalité, d'un respect mutuel, d'une promotion réciproque. Elles doivent permettre une avancée vers une société plus juste, plus démocratique pour changer la vie, depuis la relation au travail, aux choses, à la nature, à la conception des pouvoirs politiques jusqu'aux rythmes actuels qui scandent les histoires personnelles et les modes de relations dans la famille. Il y a l'espoir d'un projet plus humain fondé sur une égalité des hommes et des femmes qui n'est pas similitude, sur une différence qui n'est pas opposition.

### Des propositions pédagogiques diversifiées

Nous voulons offrir des espaces et des propositions pédagogiques diversifiés pour répondre aux attentes des enfants, des jeunes et des familles et leur ouvrir de nouveaux chemins. Plus que la simple parité légale, nous voulons, comme ambition pour demain, plus profondément la reconnaissance et le respect de l'autre.

## 3 - Vivre ensemble

Notre mouvement est un lieu d'apprentissage de la vie en société. Il permet d'apprendre la vie ensemble de façon démocratique : chacun est consulté, invité à prendre la parole, à exprimer son point de vue dans le respect de celui des autres. Les jeunes accompagnés par leurs responsables prennent ensemble les décisions à leur mesure.

La richesse de l'humanité s'enracine dans l'accueil de la différence garçons-filles, hommes-femmes : notre projet éducatif respecte l'identité de chacun et favorise l'estime mutuelle.

### Une communauté ouverte

Au nom de l'Évangile, de notre mission d'utilité publique de notre appartenance aux organisations mondiales du scoutisme, notre mouvement est ouvert à tous, sans élitisme, sans distinction de culture, de croyance ou d'origine sociale. Il se veut communauté ouverte.

Ouverture au niveau local : le quartier, l'école, la commune, la paroisse... Les jeunes inscrivent leurs actions en partenariat avec les familles, avec d'autres associations, parfois avec des entreprises ou les pouvoirs publics.

Ouverture sur la société, sur le monde aussi, à commencer par nos voisins européens. Partir camper en pays étranger mais aussi recevoir des scouts et des guides étrangers en France, accueillir des chefs et des cheftaines d'autres pays dans les stages de formations : tous ces échanges créent

des liens et participent à la solidarité internationale. C'est une manière concrète de bâtir l'avenir ensemble.

### La vie en équipe

L'équipe est la cellule de base du scoutisme et du guidisme. Elle permet à chacun de trouver sa place, de jouer son rôle, de vivre avec les autres. Elle est un lieu de construction personnelle car la personne ne se construit pas sans le rapport à l'autre.

Une équipe compte de 5 à 7 membres. Elle est composée soit uniquement de garçons, soit uniquement de filles. Seuls les plus âgés majeurs (ou approchant de leur majorité) forment des équipes mixtes.

Plusieurs équipes constituent une « unité ». Prenant en compte le désir des familles et les réalités locales, les unités offrent des configurations diverses. Elles peuvent être uniquement masculines ou uniquement féminines, ou co-éduquées, c'est-à-dire regroupant des équipes de garçons et des équipes de filles.

La co-éducation, sans être la mixité, apprend à vivre ensemble garçons et filles en respectant l'autre dans sa différence sexuée. C'est pourquoi dans les unités proposant la co-éducation, sont ménagés des temps et des activités ensemble et des temps et des activités séparés.

### Chefs et cheftaines

Les chefs et les cheftaines sont de jeunes adultes qui soutiennent les jeunes dans leurs projets, les encadrent, les écoutent. Ainsi notre mouvement demeure-t-il fidèle aux intuitions fondatrices de Baden-Powell : un Mouvement d'éducation des jeunes par les jeunes.

Ils ont pour rôle « d'enrichir » par l'attention et le soutien les projets que les jeunes en équipe décident d'entreprendre.

La formation dispensée aux chefs et cheftaines afin qu'ils puissent encadrer des scouts et des guides, prend en considération la réflexion sur la vie ensemble garçons-filles, hommes-femmes.

Chefs et cheftaines sont eux-mêmes soutenus et accompagnés par des adultes formés qui mettent leurs compétences et leur disponibilité à leur service au sein d'un groupe local constitué par les unités scoutistes et guides.

## **4 - Habiter autrement la planète**

### Un monde réel

Faire du scoutisme, c'est choisir personnellement dans quel monde on souhaite vivre en sachant qu'il ne se choisit pas sur catalogue, sur internet ou dans une vitrine. A l'heure où beaucoup de jeunes risquent de ne plus distinguer le réel du virtuel, notre méthode éducative, centrée sur le jeu, l'aventure, le projet, selon les âges, – même si l'imaginaire et le rêve n'en sont pas absents – permet de se confronter au monde réel, à un monde où l'autre existe en réalité et pas seulement en image !

### Un monde un peu meilleur

« Essayez de laisser ce monde un peu meilleur qu'il ne l'était quand vous y êtes venus » : cet appel de Baden-Powell est plus actuel que jamais !

Nous invitons les jeunes à devenir des citoyens du monde, solidaires et responsables, convaincus que ce monde change et peut être changé, qu'il peut devenir plus juste,

plus vrai, plus fraternel, moins violent et moins générateur d'exclusions.

En toute indépendance politique, nous choisissons pour la planète un meilleur équilibre : que la croissance économique, le progrès social et le devoir écologique se vivent désormais en harmonie et non en opposition, que la solidarité l'emporte sur l'individualisme, la générosité sur le repli sur soi, le long terme sur l'immédiat, la sobriété sur la consommation effrénée.

### Une autre vision de l'Homme

Nous ne saurions nous contenter d'un monde où l'être humain serait réduit à une fonction de consommation et de satisfaction immédiate de ses besoins matériels : l'éducation que nous proposons a l'ambition de former une personne dans sa globalité, en tenant compte aussi de ses besoins relationnels et de ses besoins spirituels.

Notre regard sur l'Homme est inspiré de celui de l'Evangile. Chacun, même le plus faible, y est reconnu dans sa dignité. La confiance de Dieu en chacun est illimitée. L'Evangile nous appelle à devenir responsables de nos actes, à lutter contre nos peurs, à oser croire, à vivre et à accueillir l'autre dans sa différence. Le scoutisme et l'Evangile nous ont appris à ne jamais désespérer de l'humanité. C'est là profondément notre foi et notre spiritualité.

### La vie dans la nature

Dans la nature, lieu d'excellence de la pratique du scoutisme et du guidisme, par les camps d'été, les week-ends campés, la symbolique et la spiritualité de la « route », les jeunes apprennent à discerner l'essentiel du superflu. Heureux dans la simplicité, quittant le confort des habitudes, ils découvrent par leurs mains, que le bois, l'eau, la terre, la pierre sont précieux et fragiles.

### Une vision universelle, une action locale.

Mieux qu'un simple loisir, notre proposition allie le jeu et l'engagement porteur de sens.

Se sentir appartenir à une communauté, devenir responsable, agir avec des adultes et des professionnels, c'est, pour un jeune, vivre en citoyen. Dans une société fortement urbanisée, nous voulons œuvrer pour que la jeunesse soit plus fortement impliquée dans la vie collective : que les actions et les projets des jeunes participent d'un esprit civique actif, contribuent au bien commun, au rapprochement, à la rencontre de tous.

Scouts et guides s'insèrent dans leur ville, dans leur pays, dans une Europe à construire, dans un monde à comprendre. La dimension mondiale dans laquelle s'inscrit notre mouvement, par des camps à l'étranger, des rassemblements internationaux, des échanges interculturels, par la participation à des actions de solidarité, permet d'agir en partenariat en s'enrichissant mutuellement. Le mouvement permet ainsi à chacun de se découvrir membre de l'Eglise universelle. Le scoutisme à travers le monde est un formidable ferment de paix apprenant aux jeunes qu'elle se fonde sur la réconciliation, le dialogue interculturel et un état de droit démocratique.

---

**Scouts et Guides de France**, 65 rue de la Glacière, 75013 Paris  
Tél : 01 44 52 37 37 – Fax : 01 42 38 09 87

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique  
habilitée à recevoir dons et legs

# NUMÉROS D'URGENCE

<b>POLICE</b>	<b>17</b> ou
<b>POMPIERS - SAMU</b>	<b>18</b> ou <b>15</b> ou
<b>GENDARMERIE</b>	
<b>ASSURANCES N° ASSISTANCE</b>	
<b>ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE</b>	<b>119</b>
<b>HÔPITAL</b>	
<b>MÉDECIN(S)</b>	
<b>CENTRE ANTIDOISON LE PLUS PROCHE</b>	
<b>NUMÉRO D'URGENCE DE MON ASSOCIATION</b>	
<b>DDJS</b> (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports)	

## ORGANISATEUR DU CAMP

Association, lieu d'origine, groupe

.....

.....

.....

TEL : .....

## NOM DU RESPONSABLE DU CAMP

.....

TEL : .....

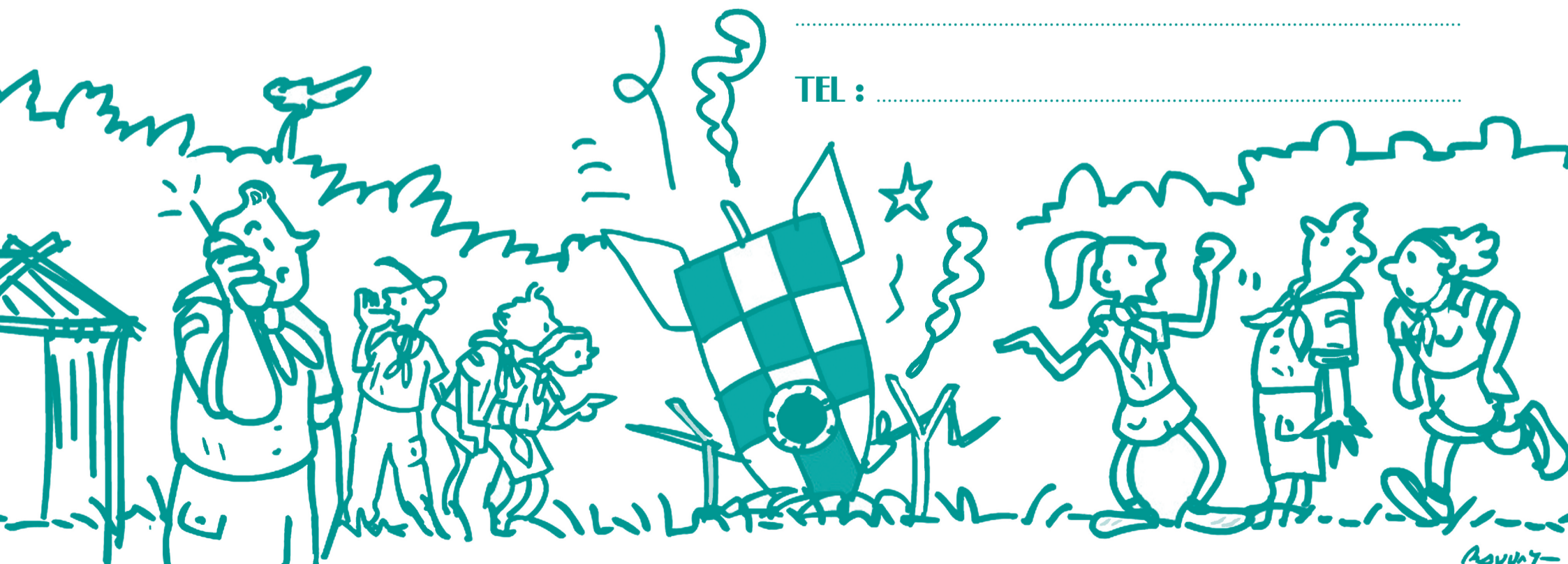
## ADRESSE PRÉCISE DU LIEU DE CAMP

.....

.....

.....

TEL : .....



# L'HYGIENE ALIMENTAIRE EN CAMP

## 12 CONSEILS À CONSOMMER SANS MODÉRATION

### 1 LES COURSES ET LE STOCKAGE

- \* Les denrées altérables sont achetées au maximum 4 heures avant chaque repas ou stockées dans un réfrigérateur (bien rangé, propre, muni d'un thermomètre)
- ### 2
- \* Utiliser des glacières ou des sacs isothermes pour transporter les aliments
    - du magasin au camp
    - du camp vers les coins d'équipe juste avant leur utilisation

### 3 LA PRÉPARATION DU REPAS

- \* Installer la cuisine dans un endroit non poussiéreux, à l'abri du soleil, éloigné des poubelles et des toilettes
- ### 4
- \* Se laver les mains avec du savon
- ### 5
- \* Porter des vêtements propres (tablier de cuisine conseillé)
  - \* Ranger et nettoyer la cuisine aussitôt le repas terminé

### 6 LE REPAS

- \* Se laver les mains avant de passer à table
- ### 8
- \* Recouvrir les tables du repas avec des nappes en plastique et nettoyer la surface de la table avant et après les repas

### 9 APRÈS LE REPAS

- \* Jeter tous les restes non consommés à la poubelle
- ### 10
- \* Fermer les poubelles après chaque repas, les stocker dans un endroit prévu à cet effet et les évacuer au plus vite
- ### 11
- \* Nettoyer la vaisselle à l'eau chaude et au produit vaisselle dans des bassines réservées à cet usage
- ### 12
- \* Stocker la vaisselle dans une boîte hermétique indépendamment de tout autre matériel



# 10 CONSEILS DE SÉCURITÉ

POUR ASSURER SA PROPRE SÉCURITÉ

ET CELLE DES AUTRES EN CAMP DE SCOUTISME

## 1 LIEU DE CAMP

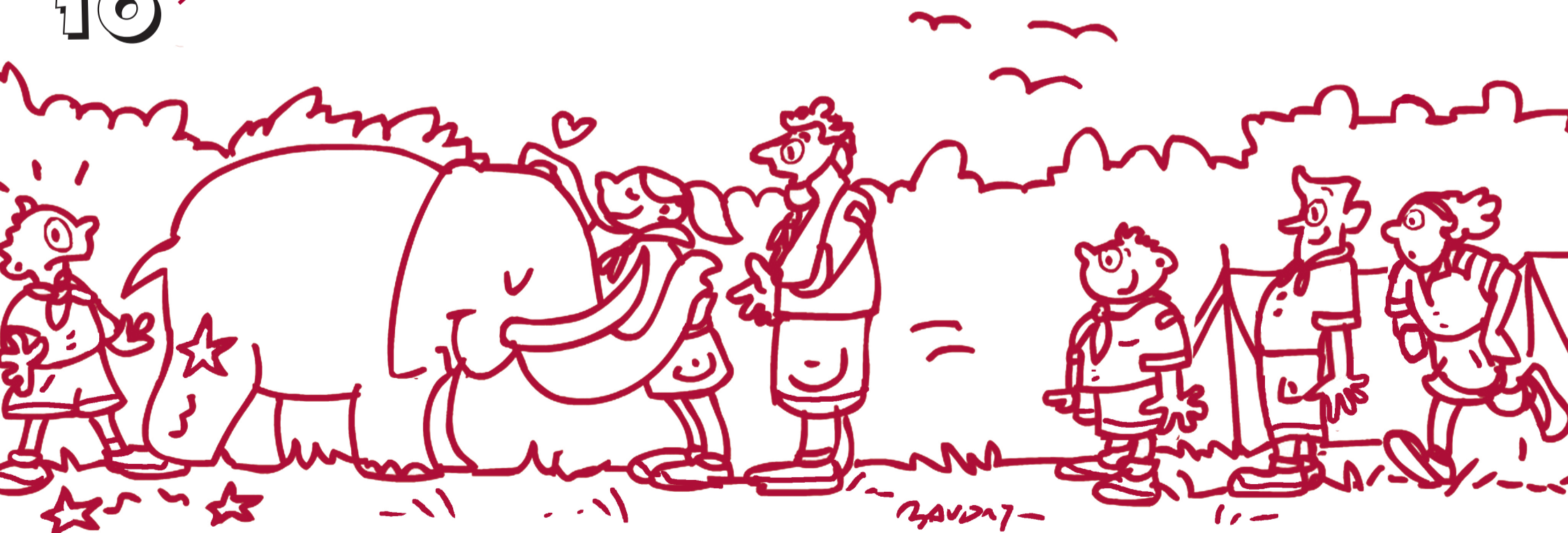
- \* Les limites du lieu de camp sont fixées par les responsables, je ne les franchis jamais sans leur autorisation
- \* J'évite de m'éloigner des lieux de la vie collective tout seul et je suis vigilant à la présence de chaque membre de mon équipe tout au long du séjour
- \* Si je vois des personnes extérieures sur le lieu de camp, j'en avertis mes responsables
- \* En cas d'incendie ou d'orage : je ne panique pas, je suis les consignes de sécurité et d'évacuation données par les responsables

## SOLEIL

- \* Je ne m'expose pas au soleil pendant les heures les plus chaudes de la journée (12h -16h)
- \* Je porte un chapeau, des lunettes de soleil et je mets de la crème solaire
- \* Je bois très régulièrement de l'eau

## TIQUES

- \* J'évite de marcher pieds nus ou de m'étendre dans l'herbe
- \* J'examine soigneusement mon corps lors de ma toilette
- \* J'informe systématiquement l'infirmier du camp lorsque je suis mordu par une tique





**Renseignements administratifs****Le directeur de l'accueil**

Nom :	.....
Date de naissance :	.../.../.....
Téléphone sur place :	.../.../.../.../...
Qualification : BAFD	<input type="checkbox"/> Titulaire <input type="checkbox"/> Stagiaire
autre (préciser)	.....
Département de résidence	.....

**Personne joignable en permanence** (si différent du directeur)

Nom :	.....
Téléphone :	.../.../.../.../...
Fonction :	.....

**L'organisateur**

Nom :	.....
Département d'origine :	.....
Adresse :	.....
Téléphone :	.../.../.../.../...
Courriel :	.....

**L'accueil**

Numéro de déclaration	.....
Adresse du lieu d'implantation :	.....
Date de début et de fin :	du:.../.../.... au : .../.../....
Effectifs :	-6 ans : ..... 6/11 ans : ..... 12-17 ans : .....
Type d'accueil :	<input type="checkbox"/> Séjour de vacances <input type="checkbox"/> Accueil de loisirs <input type="checkbox"/> Accueil de scoutisme <input type="checkbox"/> Accueil de jeunes <input type="checkbox"/> Séjour de vacances dans une famille <input type="checkbox"/> Activité accessoire <input type="checkbox"/> Séjour court <input type="checkbox"/> Non déclaré <input type="checkbox"/> Séjour spécifique (à préciser):.....

**Personnes impliquées**

Pour toutes les personnes impliquées (victimes, auteurs éventuels, et le cas échéant, témoins), préciser leur nom, âge, sexe, leur statut (mineur accueilli, encadrant mineur ou majeur, intervenant...) et éventuellement pour les victimes, préciser leur état de santé. S'il y a plusieurs personnes, en annexer la liste à la présente déclaration en précisant pour chacun les informations suivantes

Nombre de personnes impliquées	Mineur accueilli :	Encadrement :
	Intervenant :	Autre :.....
Nom :	.....	
Sexe :	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	
Date de naissance :	.../.../.....	
Statut au sein de l'accueil :	<input type="checkbox"/> Mineur accueilli <input type="checkbox"/> Encadrant <input type="checkbox"/> Intervenant <input type="checkbox"/>	
Rôle présumé :	Autre :..... <input type="checkbox"/> Auteur <input type="checkbox"/> Victime <input type="checkbox"/> Témoin	
État de santé :	.....	

**Personne(s) titulaire(s) de l'autorité parentale sur le ou les mineurs impliqués**

S'il y a plusieurs mineurs impliqués, indiquer les renseignements demandés ci-dessous en annexe à la présente déclaration. Si plusieurs personnes sont titulaires de l'autorité parentale, indiquer les coordonnées de chacune d'entre elles

Nom, prénom :	.....
Adresse :	.....
Téléphone :	.../.../.../.../...
Courriel :	.....
Informé de l'événement :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Fait à ..... le .../.../.....

Le directeur / la directrice



**Ce certificat doit être envoyé à la direction départementale de la jeunesse et des sports du lieu du stage, de préférence par l'organisateur, avec une enveloppe timbrée au nom et à l'adresse du candidat. Assurez-vous de n'avoir pas dépassé le délai de 18 mois pour effectuer ce stage.**

### RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT :

M  Mme NOM<sup>1</sup> : .....  
Deuxième NOM<sup>2</sup> : .....  
Prénoms : .....  
Date de naissance : ..... Lieu : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Adresse mél : ..... Téléphone : .....

<sup>1</sup> Ecrire en lettres capitales le nom qui figure sur votre acte de naissance ou livret de famille.  
<sup>2</sup> Vous pouvez préciser époux (se), veuf (ve) avant le nom d'usage écrit en lettres capitales.

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS :

Accueil de loisirs  Accueil de jeunes  Séjour de vacances  Accueil de scoutisme  
Nom de l'organisateur : .....  
Numéro de déclaration de l'accueil : .....  
Adresse du lieu du stage : .....  
Commune du lieu du stage : ..... Département du lieu du stage : .....  
Dates du stage : Du...../...../..... au ...../...../..... Du...../...../..... au ...../...../.....  
Nombre de jours effectifs : .....  continu  discontinu

### APPRECIATION :

Le directeur de l'accueil : *(Il est possible de joindre un rapport)*  
 Vous reconnaît apte à assurer les fonctions d'animateur  
 Ne vous reconnaît pas apte à assurer les fonctions d'animateur

**Appréciation motivée de votre aptitude à exercer les fonctions d'animateur (obligatoire) :** .....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait le ..... à ..... **Cachet de l'organisateur et signature du directeur de l'accueil**

Votre signature :

### DECISION :

L'inspecteur de la jeunesse et des sports :  Valide le stage  Ne valide pas le stage  Saisit le jury

Motivation de la décision : .....  
.....  
.....

Stage inspecté :  Oui  Non Nombre de jours validés : ...

Fait le ..... à .....

**Nom et signature de l'inspecteur de la jeunesse et des sports**

Si le stage est soumis à la validation du jury :

Décision :  Validation du stage  Non validation du stage

Fait le ..... à .....

**Signature du Président du jury**



**Merci d'agrafer une photo d'identité à cette fiche sanitaire**

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles



N° 10008\*02

# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

## 1 - ENFANT

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

GARÇON       FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ;  
ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

## 2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
<b>Ou</b> DT polio				Autres (préciser)	
<b>Ou</b> Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

## 3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui  non

**Si oui** joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

**ALLERGIES :** ASTHME oui  non

MÉDICAMENTEUSES oui  non

ALIMENTAIRES oui  non

AUTRES.....

**PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**INDIQUEZ CI-APRÈS :**

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS**

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT**

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE :..... BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

*Je soussigné, .....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.*

Date :

Signature :

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES**

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

**Scouts et Guides de France**.....  
.....  
.....

**OBSERVATIONS**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....



# Autorisation parentale de départ en camp

Je, soussigné ..... (prénom, NOM du signataire)

en qualité de *père, mère, tuteur*, (rayer les mentions inutiles)

domicilié à ..... (adresse)

..... (code postal, ville)

autorise mon enfant ..... (prénom, NOM de l'enfant)

à participer au camp Scouts et Guides de France

organisé par l'unité ..... (branche, nom du groupe)

du ..... / ..... / 201... au ..... / ..... / 201...

à ..... (adresse du camp)

sous la direction de ..... (prénom, NOM du directeur)

Pendant cette période, je serai joignable en cas d'urgence au ..... (téléphone)

Je déclare avoir pris connaissance que dans le cadre de son projet pédagogique, ce camp proposera des activités en autonomie comprenant au plus ..... nuitée(s). L'encadrement sera en permanence joignable par les jeunes, et s'assurera du bon déroulement en visitant les jeunes chaque soir sur leur lieu d'hébergement.

Fait à ....., le ..... / ..... / 201...

Signature des parents ou tuteurs :



# Décharge parentale

Je soussigné(e),

Monsieur : .....

Madame : .....

déclare que mon enfant .....

- \* Arrivera en camp Scouts et Guides de France le ...../...../201..... à..... h .....
  - \* Partira du camp Scouts et Guides de France le ...../...../201..... à ..... h .....
- \* choisir la proposition correspondante*

Je déclare qu'avant/après cette date, le directeur de camp,....., n'a pas la responsabilité de mon enfant.

**Signature des parents :**



# Attestation de présence au camp

A ....., le .....

Je soussigné ....., responsable Scouts et Guides de France, certifie que le (la) jeune ..... né(e) le ..... à ..... et demeurant.....

est inscrit(e) au camp d'été qui a lieu à .....

a participé(e) au camp d'été qui a eu lieu à .....

Du ..... au ..... inclus.

Adresse du séjour : .....

Prix du séjour demandé à la famille : ..... euros (Paiement Acquitté)

Ce camp est normalement déclaré auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Nord et des Scouts et Guides de France, Territoire Lille-Flandres.

N° déclaration D.D.J.S. du Nord : .....

Certifié sincère,

Pour faire valoir ce que de droit.

SIGNATURE :

## Fiche d'activité

<b>Nom de l'activité</b>				
<b>Date</b>		<b>Moment de la journée/heure</b>		<b>Durée</b>
<b>Lieu</b>				
<b>Thème de la journée</b>				
<b>Objectifs</b>				
<b>Lancement</b>				
<b>Déroulement, règles</b>				
<b>Final, fête</b>				
<b>Evaluation</b>				
<b>Matériel nécessaire</b>				
<b>Nb. d'animateurs</b>				
<b>Répartition des tâches</b>				
<b>Auteur de la fiche</b>				
<b>Remarques</b>				

## ATTESTATION D'ASSURANCES

Nous soussignés, **RAMBAUD LABROSSE, S.A.** de courtage d'assurances et de réassurance sise 91, rue Saint-Lazare - 75439 Paris Cédex 09 certifions, par la présente, que l'**ASSOCIATION DES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE** dont le siège social est situé 65, rue de la Glacière - **75013 PARIS** est titulaire, par notre intermédiaire, d'un contrat d'assurance « **Responsabilité Civile** » n° **3.570.421.404** souscrit auprès de **LA MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE ASSURANCES** sise 277, rue Saint-Jacques - **75256 PARIS Cédex 05** garantissant, dans les limites et sous les réserves y figurant, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber à la suite de dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers à l'occasion et/ou du fait de l'exercice des activités déclarées et imputables aux préposés, aux membres, aux invités et participants aux activités organisées, aux bénévoles prêtant leur concours à l'Assuré, aux locaux, aux mobiliers et matériels utilisés dans ce cadre.

Les activités déclarées par l'Assuré sont les suivantes :

- Organisation d'activités éducatives, récréatives, sportives, culturelles, de camps de vacances en France et à l'étranger,
- Organisation de fêtes, kermesses, manifestations diverses, rassemblements, séminaires,
- Gestion de structures d'accueil et d'hébergement,
- Conception et organisation de stages de formation notamment à l'animation,
- Conception d'outils pédagogiques et animation du réseau ; sensibilisation : campagnes nationales,
- Gestion de son propre site internet, élaboration et diffusion de guides, publications,
- Vente de produits divers à caractère publicitaire et promotionnel tels que vêtements et divers équipement de loisirs (sacs, torches etc.), produits dérivés etc...propres à l'équipement « Scouts ».

ainsi que toutes activités prévues dans les statuts des organismes assurés ainsi que celles connexes ou annexes ou les prestations se rapportant directement ou indirectement aux activités décrites ci-dessus.

Il est entendu que les garanties, conformes aux dispositions du code de l'action sociale et des familles (Articles L227-5-R 227-27,28,29), sont régulièrement acquises à l'Assuré lorsqu'il agit en qualité d'organisateur ou de participant à différents événements temporaires tels que camps, congrès, séminaire, salons, expositions, fêtes, kermesses etc..

*Les principales garanties accordées s'exercent par sinistre à concurrence des sommes suivantes :*


DESIGNATION DE LA GARANTIE	MONTANTS
<b>1. RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ TOUS DOMMAGES CONFONDUS (corporels, matériels et immatériels)</li> </ul> <p><u>Dont au titre des :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dommages imputables à la faute inexcusable</li> <li>- Atteintes à l'environnement accidentelles (tous dommages confondus)</li> <li>- Dommages immatériels non consécutifs</li> <li>- Dommages matériels et immatériels</li> </ul> <p><u>Limités à</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Dommages matériels et immatériels causés aux biens immobiliers et aux biens mobiliers y contenus occupés temporairement pour les activités.</li> <li>● Dommages aux biens en dépôt : <ul style="list-style-type: none"> <li>• en vestiaire gardienné</li> <li>• dans le cadre de l'activité « hébergement dite hôtellerie » (y compris véhicule)</li> </ul> </li> <li>● Autres biens confiés</li> </ul>	<p>15.000.000 € par sinistre</p> <p>1.000.000 € par an pour l'ensemble des victimes</p> <p>1.000.000 € par sinistre et par année d'assurance</p> <p>200.000 € par sinistre</p> <p>3.000.000 € par sinistre</p> <p>1.000.000 € par sinistre</p> <p>10.000 € par sinistre</p> <p>30.000 € par sinistre</p> <p>100.000 € par sinistre et par année d'assurance</p>
<b>2. RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON ET/OU RECEPTION / PROFESSIONNELLE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ TOUS DOMMAGES CONFONDUS (corporels, matériels et immatériels)</li> </ul> <p><u>Dont une limitation pour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dommages matériels et immatériels</li> <li>- Dommages immatériels non consécutifs</li> </ul>	<p>3.000.000 € par sinistre et par année d'assurance</p> <p>3.000.000 € par sinistre et par année d'assurance</p> <p>100.000 € par sinistre et par année d'assurance</p>

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit **au titre de la période du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'exercice pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat précité, et ne peut engager l'Assureur au-delà des limites des clauses et conditions de la police d'assurance à laquelle elle se rapporte.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à Paris, le 4 août 2017.

**RAMBAUD LABROSSE**  
91, rue St-Lazare - 75439 PARIS Cedex 09  
TEL. 01 53 32 20 00 - Télécopie 01 45 26 82 97



## ATTESTATION D'ASSURANCES

Nous soussignés, **RAMBAUD LABROSSE, S.A.** de courtage d'assurances et de réassurance sise 91, rue Saint-Lazare - 75439 Paris Cédex 09 certifions, par la présente, que l'**ASSOCIATION DES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE** dont le siège social est situé 65, rue de la Glacière - **75013 PARIS** est titulaire, par notre intermédiaire, d'un contrat d'assurance « **Responsabilité Civile** » n° **3.570.421.404** souscrit auprès de **LA MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE ASSURANCES** sise 277, rue Saint-Jacques - **75256 PARIS Cédex 05** garantissant, dans les limites et sous les réserves y figurant, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber à la suite de dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers à l'occasion et/ou du fait de l'exercice des activités déclarées et imputables aux préposés, aux membres, aux bénévoles prêtant leur concours à l'Assuré, aux locaux, aux mobiliers et matériels utilisés dans ce cadre.

Il est entendu que les garanties sont régulièrement acquises à l'Assuré lorsqu'il agit en qualité d'organisateur ou de participant à différents événements temporaires tels que camps, congrès, séminaire, salons, expositions, fête, kermesse etc...

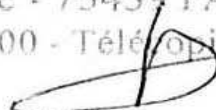
Le contrat prévoit également des garanties d'assistance rapatriement, au bénéfice de toute personne physique, membre de l'Association, bénévole ou salariée, participant à un déplacement organisé dans le Monde entier sous la responsabilité de l'Association des Scouts et Guides de France.

Les principales garanties accordées s'exercent par sinistre à concurrence des sommes suivantes :

DESIGNATION DE LA GARANTIE	MONTANTS
<b>1. RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ TOUS DOMMAGES CONFONDUS (corporels, matériels et immatériels)</li> </ul>	15.000.000 € par sinistre
<i>Dont au titre des :</i>	
- Dommages imputables à la faute inexcusable	1.000.000 € par année d'assurance pour l'ensemble des victimes
- Atteintes à l'environnement accidentelles (tous dommages confondus)	1.000.000 € par sinistre et par année d'assurance
- Dommages immatériels non consécutifs	200.000 € par sinistre
- Dommages matériels et immatériels	3.000.000 € par sinistre
<i>Limités à</i>	
● Dommages matériels et immatériels causés aux biens immobiliers et aux biens mobiliers y contenus occupés temporairement pour les activités.	1.000.000 € par sinistre
● Dommages aux biens en dépôt :	
• en vestiaire gardienné	10.000 € par sinistre
• dans le cadre de l'activité « hébergement dite hôtellerie » (y compris véhicule)	30.000 € par sinistre
● Autres biens confiés	100.000 € par sinistre et par année d'assurance
<b>2. RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON ET/OU RECEPTION / PROFESSIONNELLE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ TOUS DOMMAGES CONFONDUS (corporels, matériels et immatériels)</li> </ul>	3.000.000 € par sinistre et par année d'assurance
<i>Dont une limitation pour :</i>	
- Dommages matériels et immatériels	3.000.000 € par sinistre et par année d'assurance
- Dommages immatériels non consécutifs	100.000 € par sinistre et par année d'assurance
<b>3. RECOURS</b>	30.000 € par dossier
<b>4. DEFENSE PENALE</b>	Inclus dans la garantie mise en jeu

1 sur 2

RAMBAUD LABROSSE  
91, rue St-Lazare - 75439 PARIS Cedex 09  
TEL. 01 53 32 20 00 - Télécopie 01 45 26 82 97



DESIGNATION DE LA GARANTIE	MONTANTS	TERRITORIALIT E
<i>Assistance - Rapatriement médical</i>	Frais réels	Monde entier
<i>Envoi d'un médecin sur place</i>	Frais réels	
Prise en charge des <i>frais médicaux, chirurgicaux, en cas d'hospitalisation à l'étranger pour voyages</i> en Asie, Australie, Canada, USA, Amérique du Sud	100.000 € par personne	A l'étranger
Prise en charge des <i>frais médicaux, chirurgicaux, en cas d'hospitalisation à l'étranger pour voyages en dehors de l'Asie</i> , Australie, Canada, USA, Amérique du Sud	50.000 € par personne	A l'étranger
Prise en charge des <i>soins dentaires</i> à l'étranger	200 €	A l'étranger
Avance de <i>caution pénale</i> à l'étranger	30.000 € par événement	A l'étranger
Prise en charge des <i>frais d'avocats</i> à l'étranger	3.000 € par événement	A l'étranger

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit *au titre de la période du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018* sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'exercice pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat précité, et ne peut engager l'Assureur au-delà des limites des clauses et conditions de la police d'assurance à laquelle elle se rapporte.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à Paris, le 16 août 2017.

**RAMBAUD LABROSSE**  
91, rue St-Lazare - 75439 PARIS Cedex 09  
TEL. 01 53 32 20 00 - Télécopie 01 45 26 82 97

